

Les vœux du Maire



Chères Incarvillaises, Chers Incarvillais,

Cela fait un an et demi que vous m'avez accordé votre confiance pour vous représenter comme Maire de notre si belle commune. Je ne peux qu'une nouvelle fois vous remercier.

J'aurais souhaité pouvoir vous adresser mes remerciements et vous présenter nos réalisations en public lors des traditionnels vœux du maire.

Jusqu'à la mi-décembre, ce souhait allait devenir une réalité. Malheureusement, la situation sanitaire en a décidé autrement. C'est le cœur triste que j'ai été contraint, pour la deuxième fois, de réaliser ces vœux en vidéo.

L'année 2021 a été une année particulière. Malgré la COVID-19 et les désagréments inhérents à ce virus, plusieurs projets, qu'ils soient visibles ou invisibles, ont été menés à bien à Incarville.

De nombreux travaux ont été réalisés en adéquation avec notre gestion financière à la fois raisonnable et raisonnée. Dans un souci de gain énergétique, l'isolation de l'école primaire a été refaite tout comme l'éclairage qui est dorénavant à LED. 9 VELUX ont également été remplacés par Patrice LEROUX, notre adjoint aux travaux, que je remercie publiquement pour son aide. A cela, s'ajoute la pose de 4 vidéoprojecteurs interactifs. La mairie s'est dotée d'une nouvelle chaudière afin qu'elle soit indépendante énergétiquement de l'école maternelle. Ce souci d'économie d'énergie transparait aussi dans le remplacement, avec le soutien du SIEGE, des candélabres de la Cité Aldébaran.

Parmi les travaux effectués, les questions relatives au bien-vivre et à la sécurité ont été prises en compte. Par exemple, avec l'aide de la CASE, une citerne pour les eaux pluviales a été posée au niveau des rues Bergère et de la Mare Corbet. Cette construction, en plus des écoulements existants, doivent faire cesser les inondations touchant ces lieux. C'est dans ce même objectif que des travaux d'écoulement des eaux pluviales ont été réalisés dans l'impasse du Chemin Vert. Je tiens à remercier Mr RODIC de nous avoir donné son accord sans lequel ce problème n'aurait pu être solutionné. Concernant la sécurité, nous avons fait édifier 3 ralentisseurs dans les rues de Léry, d'Epreville et des Coquelicots. De plus, Incarville est une bonne élève dans le département en matière de « Défense Extérieure Contre l'Incendie ». 4 poteaux incendie ont été récemment installés permettant ainsi à tous les logements de la commune d'être à moins de 200 mètres d'une de ces « bouches ». Enfin, le Plan Communal de Sauvegarde avance et sera prochainement terminé. J'en profite pour lancer un appel à celles et ceux souhaitant nous rejoindre via la création d'une réserve citoyenne qui sera sollicitée lorsque la situation le nécessitera.

→ Suite des vœux du Maire en page 2

En pratique

Mairie d'Incarville

36 rue de Louviers
Tel. 02.32.40.66.86
www.incarville.fr

Horaires d'ouverture

Mardi au Vendredi :
08h00 à 12h30
13h00 à 17h30

Nos réseaux

Site: www.incarville.fr
Facebook : @incarvilleure
Instagram : @mairie_incarville

Les vœux du Maire (suite et fin)

D'autres aménagements urbains ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Les réseaux ont été effacés dans les impasses du Muguet et du Chemin Vert. Il ne restera plus que la rue des Framboisiers et une partie de la rue des Prés qui sont prévues pour 2024. Un terrain de pétanque a été construit. Enfin, une nouvelle ornementation en dure de la plaine de sport est en cours de réalisation. Elle permettra, nous le souhaitons, la flânerie au milieu des futures plantations qui y seront réalisées.

Outre ces réalisations concrètes, des projets sont en réflexion. Nous souhaitons, comme toute commune, améliorer la sécurité de nos résidents. Cela passera, peut-être, par le retour d'une police municipale. Nous étudions la possibilité d'avoir recours aux agents de la ville de Louviers. Cette mutualisation permettra, si elle a lieu, la réalisation des contrôles de vitesse, de stationnement... A cela, s'ajoute l'éventualité de l'installation de la vidéo-surveillance. Je précise que nous attendons les conclusions de l'expertise gratuite menée par le commissariat d'Evreux pour savoir si ce projet deviendra réalité ou non.

Parmi ces projets en réflexion, il y a le cas de l'Ecole Maternelle. Vous n'êtes pas sans savoir que notre école actuelle est vieillissante. Cette dernière doit être remplacée. Des esquisses d'un nouveau bâtiment ont déjà été réalisées. Toutefois, bien que ce projet soit toujours d'actualité, il est freiné par une variable qui est à prendre impérativement en compte : la démographie de notre commune. Les faibles naissances dans notre commune et le peu d'inscriptions à nos écoles nous font penser que la fermeture de classes est une éventualité à laquelle on peut s'attendre. Cette inquiétude, qui existe, ne sera, peut-être, que passagère compte-tenu de l'édification prochaine d'une vingtaine de logements au sein du futur Lotissement La Roncière situé rue de Léry.

Outre cet état général, les vœux du Maire permettent de remercier celles et ceux qui font de notre commune ce qu'elle est.

Tout d'abord, je remercie les associations qui ont su se relever après une année 2020 particulièrement difficile. Je tiens à dire merci à Jean-Luc LOUISE d'avoir repris l'UNC et de nous avoir proposé, avec le concours de son bureau et des bénévoles, un très beau 11 novembre 2021. Merci aussi au Comité des Fêtes pour le retour de la Soirée Beaujolais et pour la création du premier Marché de Noël de notre commune.

Je remercie également tous les commerçants pour la qualité de service qu'ils proposent. Merci à Mr MARTIN qui, via l'établissement LECLERC, soutient énormément notre commune à travers son investissement dans les associations et les écoles.

Je tiens à remercier le personnel municipal et les élus pour les tâches accomplies lors de cette année singulière.

Enfin, permettez-moi d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés, et de souhaiter la bienvenue à nos nouveaux résidents.

Je termine ces vœux en vous souhaitant le meilleur pour 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches.

J'espère que nous pourrons nous retrouver tous ensemble d'ici peu. J'en suis sûr !

Les élus se présentent

Depuis les élections municipales de Mars 2020, les élus d'Incarville ne peuvent vous rencontrer ou échanger autant qu'ils le voudraient avec vous.

Pour remédier à cela, nous avons donc décidé de vous présenter, dans chaque bulletin municipal, deux d'entre-eux afin que vous en sachiez davantage sur celles et ceux qui vous représentent.



François Boutin (Adjoint au maire chargé des finances)

Incarvillais depuis plus de 20 ans, et tombé amoureux de cette commune, j'ai eu à cœur de travailler pour son développement harmonieux, dans la continuité des actions de nos prédécesseurs, et avec la rigueur budgétaire qui s'impose aujourd'hui.



Delphine Isidore (Conseillère municipale)

Ayant grandi et vécu depuis toujours sur Incarville, j'y suis très attachée. Certaines orientations ou projets de l'équipe municipale précédente ne me convenaient pas. Alors, pour contribuer à l'amélioration et au développement de notre commune, je ne pouvais que rejoindre le conseil municipal.

Incarville sur France 3 Normandie



En Septembre dernier, nous avons évoqué, à travers nos réseaux, la venue d'une équipe télévisée dans notre commune.

Cette visite a donné lieu à un reportage diffusé, à la fin du mois de Novembre 2021, dans l'émission « Vous Êtes Formidables » sur France 3 Normandie.

Pour celles et ceux souhaitant (re)découvrir le patrimoine de notre village, sa brasserie mythique ou encore, l'un de nos plus fidèles habitants, rendez-vous sur notre site internet, ainsi que sur FACEBOOK et INSTAGRAM.

Panneau Pocket arrive à Incarville

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



Download on the App Store
GET IT ON Google Play

Depuis peu, la commune d'Incarville s'est dotée d'un nouvel outil de communication : « Panneau Pocket ».

Cette application s'ajoute à notre site internet, nos réseaux sociaux et notre panneau d'information.

Pour les Incarvillais(e)s qui souhaitent être informé(e)s des alertes et autres informations diffusées par la Mairie, vous pouvez télécharger « Panneau Pocket » sur votre smartphone en vous rendant sur l'App Store ou Google Play.

📷 *Un 11 novembre fort en émotions*

De mémoire d'Incarvillais, il paraît que le 11 novembre 2021 fut une des plus belles cérémonies organisées depuis bien longtemps.

Cet hommage aux morts s'est déroulé devant une assistance composée de différents représentants des sapeurs-pompiers, de la police, de la gendarmerie et de l'armée. Nous avons également eu le plaisir de recevoir le sénateur Hervé Maurey, ainsi que la conseillère départementale Anne Terlez.

Ce 11 novembre a débuté avec une Marseillaise entonnée par de jeunes Incarvillais devant un public nombreux. S'en est suivi le dévoilage d'une plaque rendant hommage à Marcel Ausbart, un Incarvillais décédé en déportation en 1945. Cette inauguration s'est faite sous les yeux de Jean-Bernard Suau, son petit-fils venu tout droit de l'Hérault pour l'occasion. A la suite des traditionnels discours, Jacques Louise s'est vu remettre la médaille commémorative des opérations du Moyen-Orient avec barrette. Un café bien mérité a conclu cette matinée forte en émotions.

Pour celles et ceux le souhaitant, vous retrouverez photos et vidéo de la cérémonie sur nos réseaux.



📌 *Le retour du « bon repas »*

Comme en 2020, et pour la deuxième année consécutive, la municipalité a décidé de proposer des « bons repas » à nos ayants-droits. 376 bénéficiaires ont pu goûter aux plats des « Saveurs de Julie » et du « Bouchon ».

En 2022, nous espérons retrouver nos « Anciens » lors de leur traditionnel banquet.

📌 *Départ en retraite de Geneviève Friedrich*

Après 20 années de service pour la commune d'Incarville, Geneviève Friedrich a choisi de faire-valoir ses droits pour partir en retraite.

Nous profitons de ce bulletin pour la remercier chaleureusement pour ces deux décennies de travail !

📷 *Du colis des « Anciens » au Noël des écoliers*

Comme la tradition le veut, le mois de Décembre est synonyme de colis de Noël tant pour nos « Anciens » que pour nos écoliers.

Nos « Anciens » ont eu le plaisir de se voir remettre chez eux des paniers garnis empaquetés par les élus. Nous tenons à remercier chaleureusement Sébastien BROSSARD, conseiller municipal, pour s'être occupé de ce projet.

A l'instar de nos « Anciens », les élèves des écoles d'Incarville se sont vus également remettre des colis par le Père Noël. Encore merci à cet invité de marque qui nous fait le plaisir de venir chaque année malgré un emploi du temps surchargé.



📌 *Les inscriptions scolaires sont ouvertes*

Pour les parents souhaitant inscrire leurs enfants aux écoles de la commune, vous pouvez, dès à présent, le faire.

Pour cela, il vous faut récupérer un dossier d'inscription en mairie ou sur notre site internet (onglet « Enfants / Seniors » - rubrique « Inscriptions scolaires »). Une fois rempli, il est à déposer en mairie pour validation.

📌 *Pour les amoureux de la Coinchée et de la Pétanque*

Pour celles et ceux souhaitant participer aux concours de coinchée et de pétanque organisés par l'ASLI Pétanque, vous trouverez, ci-après, les informations utiles :

→ Coinchée : Rendez-vous à 14h00 à la salle René Marc les 24/01 ; 07/02 ; 21/02 ; 07/03 ; 21/03 – Inscription de 8€ par concours.

→ Pétanque : Rendez-vous à 13h30 (jet du but à 14h00) les 26/03 ; 09/04 ; 23/04 ; 07/05 ; 21/05 ; 11/06 ; 25/06 ; 03/09 ; 17/09 ; 01/10 ; 15/10 - Inscription de 8€ par joueur pour chaque concours.

📷 *Le retour des festivités à Incarville*



Après l'annulation de la Fête communale pour cause de COVID-19, le Comité des Fêtes d'Incarville a pu organiser ses deux premiers événements lors des deux derniers mois de l'année 2021.

→ Le 20 novembre 2021, ce sont près de 160 personnes qui ont participé à la Soirée Beaujolais. Au cours de cette soirée rythmée par la musique, les participants ont pu déguster un savoureux Poulet vallée d'Auge accompagné de son Beaujolais Nouveau.

→ Le week-end du 4 et 5 décembre 2021, c'est le premier Marché de Noël de la commune qui a été organisé. Les visiteurs ont pu y découvrir et acheter les articles proposés à la vente par la petite dizaine d'exposants présents lors de ces deux jours.

Le bilan de ces deux festivités est très positif. Le Comité des Fêtes en profite pour remercier celles et ceux sans qui rien n'aurait été possible : les bénévoles, les exposants, les visiteurs / participants et la municipalité. D'autres festivités sont prévues pour 2022. Vous en serez prochainement informés.

📌 *Incarville et ses entrepreneurs*

Comme à la Maison (Dépôt de pain / Restauration rapide)

13 rue de la Fringale / 02 32 40 42 87 / Du Lundi au Vendredi de 6h00 à 16h30

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Jean-Marc Haine. J'habite Incarville depuis 2016. J'ai passé 35 ans de ma vie dans l'armée. J'ai quitté les rangs et pris ma retraite à 53 ans. Suite à cela, j'ai travaillé 2 ans dans la sécurité pour la DGA. A 55 ans, j'ai voulu me lancer dans un nouveau projet. J'ai souhaité découvrir autre chose. Il y a peu, j'ai eu l'opportunité de reprendre « Comme à la Maison ». Avec le soutien de divers partenaires, je suis devenu, depuis le 1^{er} septembre 2021, le propriétaire de ce fond.

Quels sont les services proposés par « Comme à la Maison » ?

Ils sont diversifiés et prisés par nos actuels clients que sont les routiers, des salariés, ou encore des retraités. Avec l'aide de la boulangerie GOSELIN, nous proposons des viennoiseries et du pain. Nous avons aussi une formule petit-déjeuner (boisson chaude + jus d'orange + viennoiserie), ainsi que 3 formules sur le temps du midi allant de 4€ (sandwich + boisson) à 7€ (plat chaud + dessert + boisson). On a également une offre viennoiserie « 3 + 1 ». On récompense aussi la fidélité de nos clients via une carte. Toutes ces offres sont payables via la carte / ticket restaurant sur lesquels nous pouvons faire des avoirs pendant 1 an. Nous voulons adapter nos services aux demandes de nos clients. Par exemple, si une personne nous sollicite le lundi pour avoir un pain de 4 livres ou une part de lasagne pour le mardi, nous le faisons. C'est dans cette logique d'adaptation que nous avons aussi mis en place une « boîte à idées ».

Pourquoi aller à « Comme à la Maison » ?

On est dans un secteur où il y a beaucoup d'offres. Afin de se démarquer des autres, nous proposons, dans notre domaine de la restauration rapide, de la quantité, de la qualité, des prix abordables et du choix. De plus, en venant chez nous, l'accueil est fait par les deux vendeuses qui m'accompagnent dans ce projet. Elles sont professionnelles, pleines d'énergie, et elles connaissent le métier qu'elles font. Enfin, très prochainement, vous découvrirez une toute nouvelle décoration intérieure.

① *Jardins et Balcons fleuris à Incarville*

Comme le veut la tradition, la municipalité récompense les habitant(e)s embellissant particulièrement bien leur jardin et / ou balcon.

Le 8 octobre 2021, ce sont 30 finalistes qui ont été conviés sous le préau de l'école primaire pour se voir remettre diverses récompenses. Nous les félicitons tous pour le fleurissement régulier de leurs extérieurs.

Parmi tous les concourants retenus, vous trouverez, ci-dessous, les 3 lauréats pour chaque catégorie :

Catégorie « Jardin Fleuri »

1. Madame & Monsieur Alexandre (11 rue des Coquelicots).
2. Madame & Monsieur Foucout (12 rue des Chasseurs).
3. Madame & Monsieur Bazureau (2 impasse de l'Eglise).

Catégorie « Balcon Fleuri »

1. Madame & Monsieur Descourtis (16 rue de Léry).
2. Madame & Monsieur Helan (1 rue de la Forêt).
3. Madame et Monsieur Rosetto (29 rue de Léry).

Catégorie « Hors-Concours »

1. Madame & Monsieur Antoni (2 rue des Chasseurs).
2. Madame & Monsieur Augnet (7 impasse des Bleuets).

Nous espérons, pour cette année 2022, pouvoir admirer de nouveaux jardins et balcons fleuris que nous ne manquerons pas de récompenser.

① *Amenez vos déchets dangereux en déchèterie*

Les produits chimiques, quelque soit l'usage effectué (bricolage, jardinage, barbecue, entretien de la maison / voiture / piscine...), sont des déchets dangereux tant pour notre environnement que pour notre santé.

Ces produits, qu'ils aient été pleinement ou partiellement utilisés, ne sont pas à jeter dans la poubelle ou dans les canalisations.

Nous vous rappelons donc l'obligation de les amener (dans leur emballage d'origine) en déchèterie pour une prise en charge et un traitement sécurités.

① *Le sapin de Noël n'est pas un déchet ménager*

Nous rappelons aux habitant(e)s de la commune que les sapins de Noël ne seront pas ramassés comme « déchets ménagers ».

Les sapins de Noël sont à composter. Vous pouvez les amener en déchèterie, ou les mettre en morceaux dans le bac à végétaux.

A ce titre, nous vous rappelons que la collecte des déchets verts reprendra lors de la semaine du 14 mars 2022.

① *Ceux qui sont nés, ceux qui se sont unis, ceux qui nous ont quittés*



Térence CADELUS ; Théo BLERVAQUE ; Benyamin REMAUD ; Anah-Amalya SAUNIER ; Noa GILLET ; Ewen BOULHO ; Jade FLEUTRY HOSATTE ; Sacha CROCI ; Ambre DUHAMEL ; Adèle MAILLARD ; Alban COUNTRY FABRE ; Manelle SEVESTRE ; Raphaël CAMUS



Mariage : Christèle GOUY & Philippe SCHMIT ; Sokhon KRY & Alain MOUCHARD ; Fatima CHELIL & Reda HAMZAOUI ; Francine FERMANEL & Ludovic SAUCRAY ; Marie-Caroline CHEVREUIL & Arthur LEROUX

PACS : Elodie MORLET & Guillaume MAHIER ; Angélique TRAN & Thomas CORBLIN ; Giovanna HOSATTE & Alexi FLEUTRY



Dominique FOURNEAUX ; Josiane HENON ; Jean-Marie DUPEL ; Alain TANGHE ; Michel LEGRAND ; Christian MALANDAIN ; Janine LEMARCHAND ; Jacqueline LOUBEAU ; Jeannine PHILIPPE

① *Le recensement, c'est pour 2022*

Prévu en 2021 mais reporté en raison de la situation sanitaire, le recensement des Incarvillais(es) a bien lieu cette année.

Se tenant du 20 janvier au 19 février 2022, il est effectué par Marie-Christine DE FARIA CONTO, Aline SENECAI et Michel FRIEDRICH.

Nous vous invitons à bien accueillir les agents recenseurs et à répondre à cette enquête. Dans le cas d'une impossibilité à les recevoir, vous pouvez effectuer ce recensement par internet en vous rendant, tout au long de la durée de l'enquête, sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Afin de faciliter le travail des agents recenseurs, nous vous invitons à mettre votre nom / numéro sur votre boîte aux lettres.

① *Des modifications pour l'urbanisme*

Depuis le 01 janvier 2021, les demandes d'autorisation d'urbanisme et de DIA (déclaration d'intention d'aliéner) sont à adresser à l'Agglo Seine-Eure via la guiche numérique suivant : <https://gnau.seine-eure.fr/gnau>

Les secrétaires restent à votre service pour vous aider dans ces démarches et répondre à vos questions.

① *Et si vous faisiez une surprise à votre bien-aimé(e) ?*

Pour celles et ceux souhaitant surprendre leur « Valentin(e) », la municipalité mettra à votre disposition, le lundi 14 février 2022, le panneau lumineux.

Pour que votre message y soit retranscrit et ainsi faire un cadeau atypique à votre bien-aimé(e), envoyez-le, avant le vendredi 11 février 2022, à l'adresse suivante : accueil@incarville.fr